



Orléans, le 11 juin 2018

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

VICE-PRESIDENT
DE LA COMMISSION
DES LOIS

ANCIEN
MINISTRE

Monsieur le Ministre,

Madame Dominique de Villebonne, directrice de l'agence Val de Loire de l'Office National des Forêts (ONF), vient de m'informer que l'ONF serait contraint de mettre fin à l'ouverture au public de l'Arboretum national des Barres, situé à Nogent-sur-Vernisson (Loiret), pour des raisons financières, alors que cet organisme assure depuis 2009 une action très remarquable pour accueillir le public, toujours plus nombreux, apporter des informations, organiser des animations et mener des actions pédagogiques de qualité.

L'ONF, dans cette hypothèse, continuerait à assumer sa mission de gestion et de renouvellement des collections.

Mais alors que cette collection est unique au monde, internationalement reconnue, qu'elle constitue assurément un atout touristique pour le Loiret et la région Centre-Val de Loire – qu'il faudrait plutôt valoriser –, et que chacun s'accorde sur l'importance que revêt aujourd'hui l'écologie et le respect de la biodiversité, il serait véritablement aberrant que cet arboretum soit fermé au public.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de solliciter auprès de vous que vous puissiez apporter à l'ONF les moyens financiers qui lui permettront de poursuivre l'action remarquable engagée depuis un certain nombre d'années.

Je suis à votre disposition pour évoquer de vive voix cette question avec vous.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre SUEUR

Monsieur Stéphane TRAVERT
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
78, rue de Varenne
75007 PARIS